

élevé qui se reflétait dans ses espoirs et ambitions pour la mise en valeur de notre pays. Nous qui étions ici il y a quelques années, avant l'arrivée de mon honorable ami qui est aujourd'hui le chef de l'opposition, nous nous rappelons avec plaisir la lutte que se faisaient le sénateur Dandurand, assis en face, et le sénateur Beaubien, de ce côté-ci. Ce spectacle charmait et fascinait. Jamais de coup asséné en bas de la ceinture, mais toute petite raillerie qui pouvait se glisser était de mise, car bien qu'étroitement apparentés, je crois, par alliance, ils n'en laissaient rien voir ici. C'était un plaisir de voir ces deux gladiateurs engagés dans un débat. Le plus souvent, ils parlaient anglais, mais parfois ils empruntaient le français très utilement.

Je connaissais Charles Beaubien comme étant un homme d'affaires judicieux. Il était un des administrateurs d'une des plus grosses sociétés de prêts au Canada,—elle prêtait plus d'argent au Manitoba que toutes les autres sociétés de prêt prises ensemble,—et il aidait à tracer ses lignes de conduite. Tous, nous regretterons vivement la disparition du sénateur Beaubien. Sa santé chancelante l'a empêché de participer activement à nos délibérations depuis quatre ans, mais ceux d'entre nous qui ont eu naguère le plaisir de collaborer avec lui dans cette enceinte reconnaissaient en lui un homme charmant et un grand Canadien.

Je n'ai guère eu le temps de connaître le sénateur Robinson, mais je tiens à rendre un bref hommage à sa mémoire. Quand il assistait à une séance de comité j'ai remarqué qu'il prenait toujours cette attitude: "Ces gens ont pu se tromper, mais ne nous montrons pas trop sévères." Il me semblait, qu'en raison de son service militaire, il eût pu fournir un appoint précieux à nos délibérations. Mais personne n'est maître de son avenir. Il nous manquera sûrement et je tiens à dire à sa femme et à ses nombreux amis qu'il s'était déjà acquis une place au Sénat.

Honorables sénateurs, les critiques qu'on adresse si souvent au Sénat du Canada, me semblent peu fondées si l'on tient compte du fait que toutes les paroles prononcées ici cet après-midi au sujet de nos collègues défunts correspondent à la réalité. Je crois qu'on se souviendra longtemps du rôle qu'ils ont joué dans les progrès accomplis par notre pays.

**L'honorable Thomas Vien:** Honorables sénateurs, un pieux devoir m'échoit, celui de souscrire aux éloquentes hommages rendus par le leader du Gouvernement et le chef de l'opposition à la mémoire des honorables collègues que la mort nous a ravés pendant

le court intervalle qui s'est écoulé depuis la prorogation.

J'éprouvais, à l'égard de tous et chacun d'eux, un profond respect, et je prise fort le privilège d'avoir été associé à leurs travaux en cette honorable Chambre. Je ne reviendrai pas sur ce qui a déjà été si bien dit. Nous convenons tous que nos regrettés collègues ont servi leur pays avec fidélité et distinction, qu'ils méritaient la confiance et la reconnaissance de leurs compatriotes. Il est donc juste et convenable d'inscrire, au compte rendu de nos délibérations, leurs noms respectés, d'y ajouter une esquisse de leur carrière et de leurs états de service. Les honorables leaders qui m'ont précédé se sont éminemment acquittés de ce devoir.

Je désire cependant mentionner en particulier feu l'honorable sénateur de Montarville, mon collègue estimé et très cher ami de longue date. L'honorable sénateur Beaubien appartenait à l'une de nos familles canadiennes-françaises les plus distinguées et dont on peut citer en exemple la longue tradition d'intégrité, de travail et de dévouement au bien commun. Son père avait été président de l'Assemblée législative et, plus tard, ministre de l'Agriculture de la province de Québec. Sa mère était fille de sir James Stuart, alors juge en chef de la province de Québec. Sa grand-mère, lady Stuart, était fille de Philippe-Aubert de Gaspé, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, et descendait d'une des plus remarquables familles seigneuriales du régime français.

Le sénateur Beaubien s'est distingué au barreau de sa province natale et dans les affaires, où il est devenu administrateur de plusieurs de nos sociétés industrielles les plus importantes, et durant sa longue carrière au Sénat. Il a eu souvent l'occasion de remplir de très importantes fonctions publiques. Je me souviens qu'en 1923, alors que je siégeais à la Chambre des communes, le gouvernement fédéral libéral l'a choisi pour diriger une délégation composée de députés et d'hommes d'affaires canadiens qui devaient accompagner un train d'exposition envoyé en France. A titre de président du groupe canadien de l'Union interparlementaire, il a représenté le Canada à Genève, en 1919; à Vienne, en 1922, à Washington, en 1925; à Paris, en 1927, et à Berlin, en 1928. On lui a de plus confié des missions particulières auprès de la France en 1919, en 1920 et en 1922. En 1921, le gouvernement canadien l'ayant choisi pour négocier un accord commercial avec la France, il a réussi à mener à bonne fin cette difficile entreprise.